

**MARC FISCHER**  
ASSOCIÉ GÉRANT

FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN

MARC.FISCHER@BOREL-BARBEY.CH  
+41 22 707 18 00



**EXPERTISE**

Associé Gérant chez Borel & Barbey, Marc Fischer conseille une clientèle privée, très souvent internationale, dans le cadre de leur installation en Suisse, principalement en ce qui concerne leur transfert de domicile (droit des étrangers), ainsi que sur les questions liées à la planification patrimoniale et aux successions, notamment à travers la mise en place de trusts et de fondations.

Il possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de groupes familiaux tant en Suisse qu'à l'étranger, sur des questions de planification successorale, notamment s'agissant de structuration du patrimoine, de dispositions de dernières volontés, ainsi que dans la gestion de leurs family offices.

Marc Fischer est par ailleurs membre de conseils de fondations suisses et protecteur de trusts étrangers, y compris d'utilité publique, charitables ou philanthropiques. Il est également membre de divers conseils d'administration de sociétés commerciales ou financières, tant suisses qu'étrangères.

**DOMAINES D'ACTIVITÉ**

**Clientèle privée**

Planification successorale · Philanthropie · Immigration · Organisations caritatives · Family offices

**EXPÉRIENCES**

- Depuis 1997 : Associé Gérant chez Borel & Barbey
- 2007 : Colonel de Justice militaire
- 1988-2006 : Justice militaire (Juge d'instruction, Procureur, Président du Tribunal)
- 1990-1996 : Associé chez Borel & Barbey
- 1983-1989 : Collaborateur chez Borel & Barbey
- 1981-1983 : Avocat stagiaire chez Borel & Barbey

**FORMATION**

- 1983 : Barreau de Genève
- 1981 : Licence en droit (lic. iur.), Université de Genève

**ASSOCIATIONS**

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Association genevoise du droit des affaires (AGDA)